



SUD MOISSY PFC

Moissy, le 25 juillet 2017

ALERTE CHSCT : traitement des cartouches usagées Toner.

M. le Président du CHSCT de Moissy,

Nous avons constaté à ce jour de graves dysfonctionnements dans le traitement des cartouches de Toner usagées : vous n'êtes pas sans ignorer les résultats dramatiques de l'expertise menée sur la PFC de Gennevilliers, qui révèle que ces cartouches contiennent des produits hautement toxiques, notamment de l'oxyde de fer, qui peut endommager les voies respiratoires ; mais aussi du noir de carbone et du titane, classés cancérogènes probables ; ainsi que du chrome et du zinc, cancérogènes avérés . L'expertise révèle également une présence massive de particules fines, qui peuvent entrer profondément dans l'organisme, et donc être encore plus toxiques.

Le traitement de ces cartouches usagées se fait dans des conditions dangereuses pour la santé des agents travaillant au chantier réfection colis / S3C : en effet, les cartouches usagées sont séparées de leur emballage, et stockées à ciel ouvert, et donc les agents respirent les poussières toxiques contenues dans ces cartouches. Aucune précaution n'est prise pour le traitement de ces produits hautement toxiques, et aucune consigne n'a jamais été donnée dans ce sens. Nous demandons un circuit spécial, comme pour le transport de matériaux dangereux, avec des emballages spéciaux, hermétiquement fermés, sur la PFC de Moissy, et également sur tous les autres sites du réseau postal convoyant des cartouches usagées.

De plus, ces cartouches étant arrivées à la réfection colis, elles sont passées sur la machine de tri où elles ont éclaté, et donc souillé les autres colis passant sur la TPGD, ainsi que les convoyeurs, machines de tri, etc. Sans parler des agents aux extracteurs, égreneurs, six-face & non lus...

Il est de notre devoir en tant que membres du CHSCT de vous alerter sur cette situation, et d'exiger que soit organisé un mode de traitement adéquat de ces cartouches usagées dans les plus brefs délais. Nous vous demandons donc la tenue d'un CHSCT extraordinaire consacré à ce sujet, avec pour ordre du jour :

- Information sur le nombre de cartouches usagées traitées sur la PFC.
- Procédure d'acheminement et d'isolement des produits toxiques.

Les membres du CHSCT de Moissy PFC